

## ARRÊTÉ N°2023/108

**OBJET : Fête des voisins  
Rue de la Cointerie**

Le Maire de la Commune de Saint Aubin du Cormier,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU les dispositions du Code de la Route et celles du Code Pénal,  
Vu la demande des habitants de la rue de la Cointerie, en date du 9 juillet 2023,  
Considérant qu'il nous appartient, en vertu de nos pouvoirs de police, de prendre toutes dispositions réglementaires de nature à assurer la sécurité publique dans les voies et places publiques,

**ARRETE**

**Article 1 :** Une Fête des voisins sera organisée **sur la rue de la Cointerie**, le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023 de 19h30 à 23h30

**Article 2 :** Afin de sécuriser l'espace utilisé par les habitants, la rue sera barrée du numéro 1 jusqu'à l'entrée de la rue située au niveau de la rue de Vitré.

**Article 3 :** Des barrières seront mises en place par les organisateurs, à chaque extrémité de la rue.  
La sécurité et la signalisation seront assurées par les organisateurs.

**Article 4 :** Les organisateurs devront prendre les mesures adéquates pour permettre l'accès aux secours en cas de nécessité

**Article 5 :** Toutes les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbal et poursuivies conformément à la loi.

**Article 6 :** Monsieur le Directeur Général des services de la Commune de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, Madame la Directrice des Services Techniques, Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie Autonome Territoriale de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers, sont chargés chacun en ce qui les concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté dont il leur sera remis ampliation et qui sera publié et affiché, selon les formes prévues par l'article L 2122-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, le 17 juillet 2023



Jérôme BÉGASSE



**Mairie**

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier  
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : [mairie@ville-staubinducormier.fr](mailto:mairie@ville-staubinducormier.fr)

[www.saint-aubin-du-cormier.bzh](http://www.saint-aubin-du-cormier.bzh)  
 [VilledeSaintAubinduCormier](https://www.facebook.com/VilledeSaintAubinduCormier)